



**Réunion
du Conseil municipal**

**Le Conseil municipal de la Ville de Duclair se réunira en séance ordinaire :
le vendredi 16 décembre 2022 à 18h30 – Salon d'honneur**

Ordre du Jour :

Désignation d'un secrétaire de séance.

Approbation du procès-verbal de la séance du 29 septembre 2022.

Rendu de compte des décisions prises par M. le Maire au titre des délégations du Conseil municipal dans le cadre des dispositions de l'article L.2122-22 du C.G.C.T.

- Finances – Décision modificative n°4 – Budget Ville.
- Finances – Décision modificative n°3 – Budget Théâtre.
- Finances – Autorisation d'engager, de liquider et de mandater les dépenses d'investissement – Budget Ville – Exercice 2023.
- Finances – Fiscalité directe locale – Taux d'imposition 2023.
- Finances – Tarifs municipaux 2023.
- Finances – Tarifs spécifiques pour l'armada 2023.
- Finances – M57 – Règlement budgétaire et financier.
- Finances – M57 – Durée d'amortissement.
- Finances – M57 – Epurement du compte 1069.
- Finances – Convention d'étude de l'E.P.F. Normandie pour le futur centre culturel de rencontres.
- Finances – Location d'un local communal situé au n°93 place de l'église.
- Finances – Location des locaux situés au n°22, rue Louis Bourdon aux Crèches Liberty.
- Attractivité – Programme Petites Villes de Demain - Convention d'Opération de Revitalisation de Territoire : autorisation de signature de la convention cadre et de la convention d'application Petites Villes de Demain.
- Ressources humaines – Modifications du tableau des effectifs.
- Ressources humaines – Contrat d'assurance des risques statutaires.
- Ressources humaines – Convention de participation pour les risques "prévoyance" et "santé".
- Développement économique – Ouvertures dominicales des commerces de détail pour 2023.
- Culture – Convention de groupement de commande avec l'Etablissement Public Foncier de Normandie pour le futur tiers-lieu culturel.
- Culture – Subvention exceptionnelle – Achat de places de théâtre par l'union commerciale et artisanale – Opération commerciale 2021.
- Affaires scolaires – Convention avec la MJC sur le temps méridien.
- Communications.

Le 9 décembre 2022,
Le Maire,

Jean DELALANDRE

